



Saint-Omer
9, 10 & 11
OCTOBRE
2024

45^e

RENCONTRE
NATIONALE
DES AGENCES
D'URBANISME

**ESPACE(S)
PUBLIC(S)
EN DEBAT(S)**



**EXPLORER LES CHANGEMENTS
ATELIER N°1**

**ESPACES PUBLICS
INTERTERRITORIAUX :
OÙ SE CACHENT-ILS ?**

PRÉSENTATION

L'espace public est un lieu de connexion et de rencontre. Qu'entendons-nous alors quand nous parlons d'espaces publics interterritoriaux ? Cela évoque avant tout l'espace qui fait le lien, qui est arpenté sans notion de limite territoriale, qui est bien commun, qui parle à tous et à chacun, qui connecte à la pluralité des vécus, qui concentre la diversité des flux.

Il existe certainement bien d'autres réponses, en lien avec le récit des lieux ou avec la notion de « porte d'accès » ou encore avec l'occupation de l'espace et les usages. L'atelier tentera d'en définir collectivement des premiers contours. Ces espaces interrogent les spécificités territoriales et les rapports d'appartenance: ces lieux existent-ils partout ? A-t-on conscience de leurs réalités ?

En passant par le Pays de Saint-Omer, l'Artois et la métropole lilloise, nous explorerons sur la journée plusieurs espaces publics à la rencontre de différents acteurs. Ces lieux s'intègrent dans un réseau à l'image des parvis et halls de gares, de sites desservis par l'Eurovélo 5 ou s'inscrivent dans un grand paysage à l'image de la coopération de la Chaîne des Parcs de l'ancien Bassin Minier du Pas-de-Calais et la valorisation transfrontalière de la rivière nommée La Lys.

VOS ORGANISATEURS :

- ➔ **Mathilde BALLENGHIEN** - Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole
- ➔ **Carole BOGAERT** - Agence d'urbanisme de l'Artois
- ➔ **Victor DELEFORTRIE** - Agence d'urbanisme, de développement et du patrimoine du Pays de Saint-Omer - Votre contact le jour J : 06.85.79.37.56

INFOS PRATIQUES

VOTRE LIEU DE RENDEZ-VOUS :

- 🕒 Rendez-vous à **8h30**
au Parking Cathédrale
- 📍 Allée des Glacis, 62500 Saint-Omer



VOTRE PROGRAMME :

- **08h30** : Départ - Parking Cathédrale
08h30-09h00 : Prenons la route !
- **09h00-10h30** : **Etape 1** - Immersion dans les espaces publics interterritoriaux d'Aire-sur-la-Lys
10h30-11h30 : Prenons la route !
- **11h30-13h15** : **Etape 2** - Découverte des jardins du Louvre-Lens - Déjeuner
13h15-14h00 : Prenons la route !
- **14h00-14h45** : **Etape 3** - Interterritorialité des grands espaces à Santes
- **14h45-15h30** : **Etape 4** - Que retenons-nous de l'atelier ?
15h30-16h30 : Prenons la route !
- **16h30** : Retour à Saint Omer (Parking Cathédrale)

Le bus sera notre lieu de vie : un lieu de travail, d'échanges et de réflexion.


VOTRE ÉQUIPEMENT :

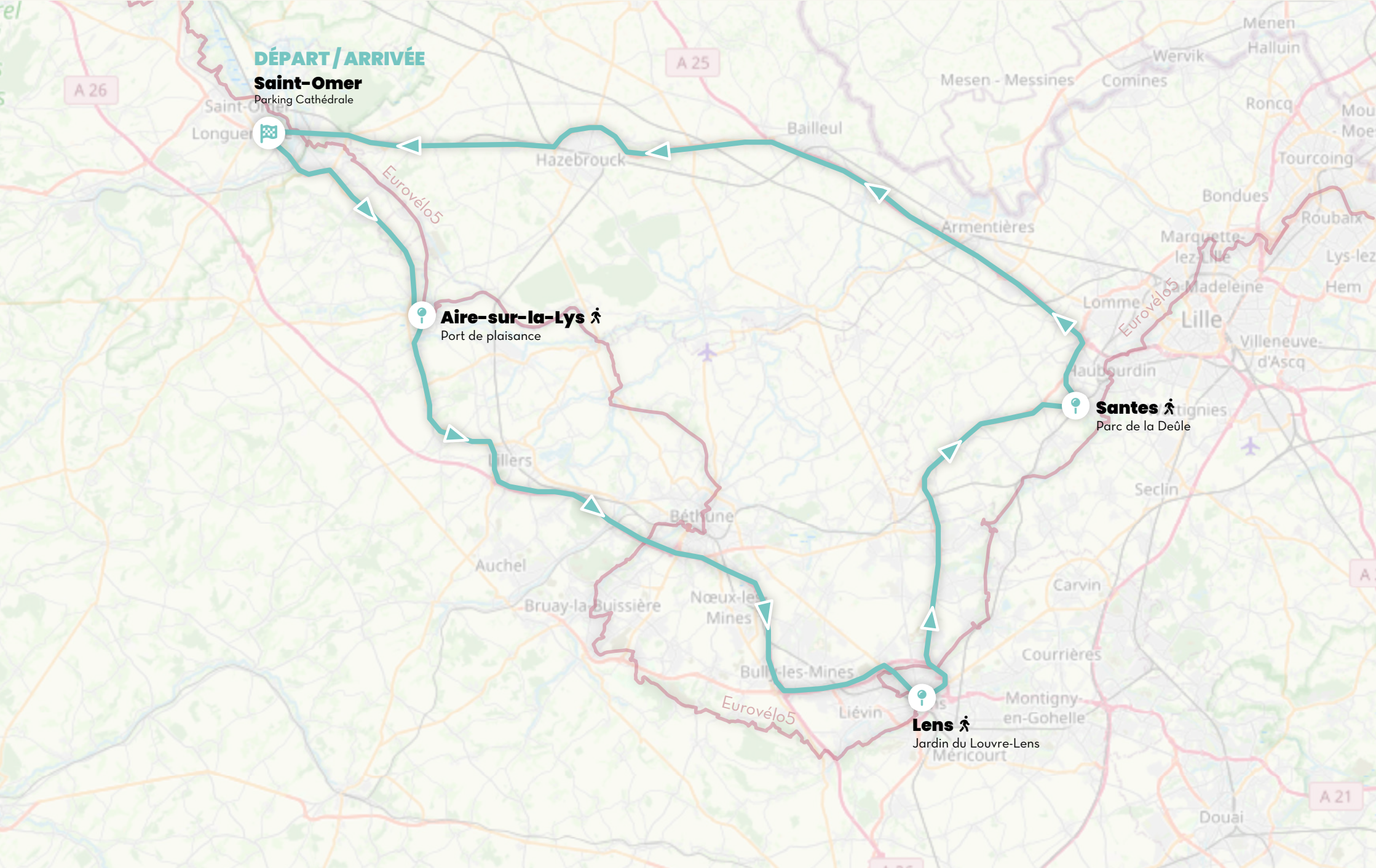
N'oubliez pas de prendre avec vous :

- ➔ Une tenue adaptée pour le soleil et/ou la pluie (parapluie, imperméable, casquette, crème solaire, ...)
- ➔ Des chaussures adaptées pour une marche urbaine
- ➔ Une gourde
- ➔ De quoi écrire, dessiner, noter, prendre des photos et/ou tout autres outils nécessaires à l'observation.

PARCOURS DE LA JOURNÉE

 Balade commentée

 Trajet en bus



IMMERSION DANS LES ESPACES PUBLICS INTERTERRITORIAUX D'AIRE-SUR-LA-LYS

📍 Port de plaisance d'Aire-sur-la-Lys (rue du fort Gassion, 62120 Aire-sur-la-Lys)



C'est du jardin public de Saint-Omer que débute l'atelier. Cet espace public interterritorial se conçoit en tant que frange communale, centralité intercommunale et comme point de rayonnement sur le pôle urbain.

C'est lors du premier trajet en bus que nous présenterons aux participants de l'atelier le programme de la journée, ses objectifs, ainsi que la manière dont le thème des "espaces publics interterritoriaux" a été défini et sera abordé. Ce sera également un moment d'échanges pour faire connaissance entre participants, animateurs et experts qui accompagneront cette journée.

Après un accueil café au port de plaisance, les participants remonteront la voie verte urbaine d'Aire-sur-la-Lys, leur permettant de s'immerger dans les espaces publics de cette cité historique, pôle de centralité du Pays de Saint-Omer.

Interventions :

- ➔ Aurélien DEBACQ, Responsable du port de plaisance et chargé de mission numérique et touristique, Société Publique Locale « Tourisme en Pays de Saint-Omer »
- ➔ Victor DELEFORTRIE, Chargé d'études Design Urbain et Mobilités, L'Agence d'urbanisme, de développement et du patrimoine du Pays de Saint-Omer

Une étape pour aborder :

- ➔ Les espaces de frange / limite entre deux territoires : ces frontières administratives qui marquent la rupture entre plusieurs entités administratives, qui s'incarnent souvent par des ruptures d'usages ou de traitement et qui interrogent les notions de marges / des discontinuités,
- ➔ Les espaces de liens (éléments de géographie physique, paysage et grandes infrastructures) qui traversent, parcourent, connectent les périmètres administratifs.

Une étape pour lancer la journée qui se veut active, conviviale et inspirante pour le reste du parcours.



Paysage urbain le long de la voie verte

Aire-sur-la-Lys est une ville du Pays de Saint-Omer de 9 500 habitants étroitement liée à l'interterritorialité, notamment par sa géographie. Située au croisement de 3 intercommunalités dont deux communautés d'agglomération et de deux départements, elle est traversée par une série de liens interterritoriaux comme l'EuroVélo 5 ou le Canal d'Aire et la Lys.

Les habitants d'Aire-sur-la-Lys comme ceux des villes et bourgs voisins s'approprient le territoire et s'affranchissent des limites administratives communales, communautaires et départementales, au profit d'un bassin de vie qui les transcende.

Une multitude d'espaces publics traduit la dimension interterritoriale de la ville. Son port de plaisance récemment inauguré se positionne comme une étape incontournable des plaisanciers, au carrefour des principaux canaux de la région et ouvert sur l'Artois et la Flandre.

Les itinéraires cyclables qui jalonnent la commune sont autant de supports interterritoriaux autour des mobilités actives et illustrent l'approche multiscale de la stratégie cyclable locale : européenne, nationale, régionale, départementale et locale qui renforce le rayonnement de la ville sur son arrière pays.

NOTES :

DÉCOUVERTE DES JARDINS DU LOUVRE-LENS

📍 Espaces publics autour du Louvre Lens (rue Paul BERT, 62300 Lens)



Un cavalier minier devenu porte d'entrée paysagère sur le site du Louvre-Lens
Source : Euralens

Le second trajet en bus nous fera quitter le territoire du Pays de Saint-Omer pour nous rendre dans l'Artois et l'ancien Bassin Minier du Pas-de-Calais. Il sera l'occasion de donner la parole à nos experts à la fois sur la notion d'approche sensible à l'échelle des espaces publics interterritoriaux et sur la notion des grands paysages / espaces et de ce qui peut faire lien, illustré par le projet de la Chaîne des Parcs de l'ancien Bassin Minier du Pas-de-Calais.

Les participants déambuleront dans les espaces publics autour du Louvre-Lens avant de déjeuner au cœur du musée. Ils pourront à cette occasion arpenter les jardins du Louvre-Lens, aménagés par la paysagiste Catherine Mosbach.

Interventions :

- ➔ Côme DE LA GORCE, Chargé de mission Animation et mise en récit écotransition, Pôle Métropolitain de l'Artois
- ➔ Carole BOGAERT, Directrice, Agence d'Urbanisme de l'Artois

Une étape pour aborder :

- ➔ Les espaces de rayonnement, ces lieux qui concentrent la multiplicité des flux et / ou génèrent une diversité de connexions (très grands équipements, grands parcs / espaces de nature, pôles d'échanges multimodaux / grandes gares, très grands espaces publics), qui transcendent les périmètres administratifs (communes / département / région / Etat) et qui exercent un pouvoir d'attraction et sont donc récepteurs ou générateurs de flux ;
- ➔ Ces espaces qui participent au dessin d'un grand paysage, qui appartiennent à un plus grand projet aux contours complexes. L'occasion d'approcher la notion de gouvernance nécessaire à ce type de projet.

Une étape de déambulation, d'immersion et de respiration au plus proche d'un équipement d'exception qui illustre le renouveau d'un territoire.

NOTES :

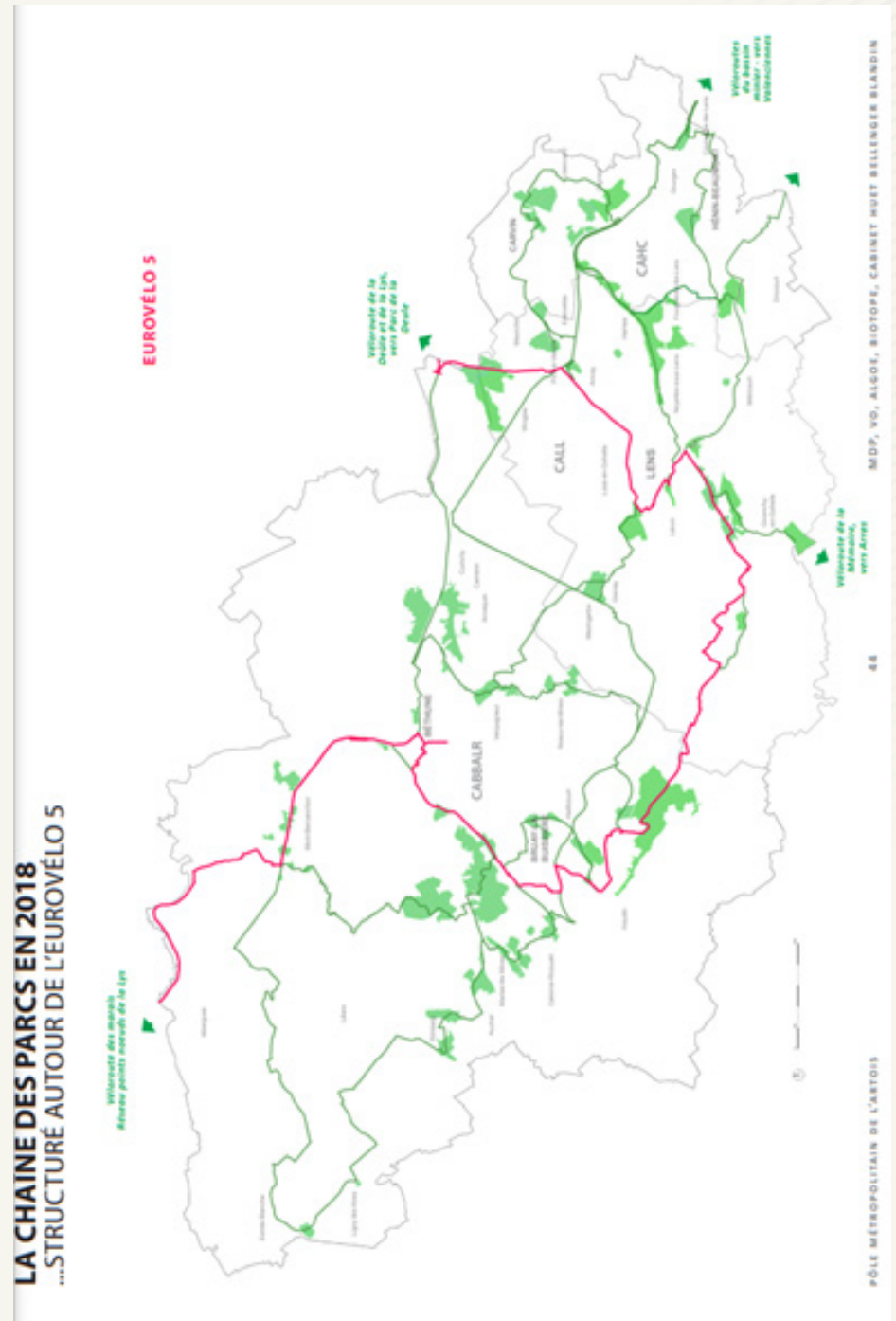
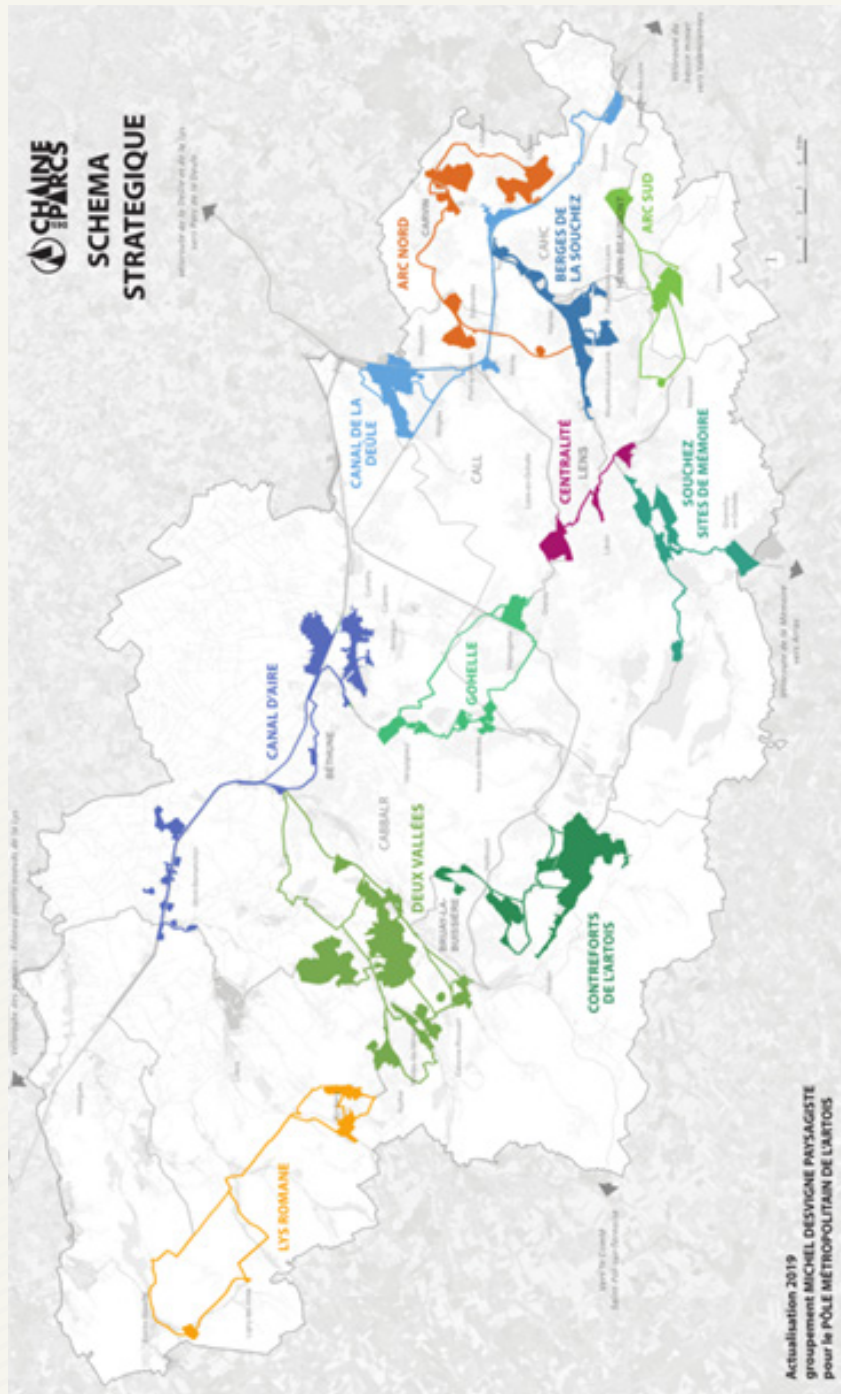
La Chaîne des Parcs

Un groupement de commande piloté par la ville de Lens a favorisé en 2010 la création d'un plan directeur pour l'aménagement des abords du Louvre-Lens. C'est au cours de ce travail que le paysagiste Michel Desvigne pose les fondements du "passage d'un archipel noir à un archipel vert".

Le concept d'Archipel vert est repris par Michel Desvigne et les élus du territoire lors des visites de terrain. Du haut d'un terril apparaissent les terrils voisins et les cheminements (les cavaliers) qui les relie. L'idée de mettre en valeur ces nouveaux espaces de nature et de loisirs commence à germer, sous le nom de "Chaîne des parcs". En parallèle, nombreux sont les projets de reconversion de terrils, d'aménagement de boucles cyclables ou de voies d'eau, candidats au label Euralens.

Progressivement, les territoires de l'ouest du Pôle Métropolitain sont intégrés et sur sa partie nord, le Parc de nature et de loisirs Marcel Cabiddu, assure la liaison avec le Parc de la Deûle de la Métropole Lilloise et contribue, de ce fait, à la création d'une continuité inter-grands territoires.

Aujourd'hui, la Chaîne des parcs est constituée de 11 grands parcs, formant un ensemble de près de 4 200 ha, reliés par 420 km de voies douces. À cette échelle, le Bassin minier devient un Grand parc avec des espaces plus facilement appropriables et repérables.



L'aménagement des espaces publics autour du Louvre Lens

Lens a décroché en 2013 le Grand Prix National des Villes grâce à ce projet d'aménagement d'espaces publics ambitieux. L'objectif du programme était d'assurer l'insertion urbaine du Louvre-Lens, notamment en optimisant le stationnement alentour et en reliant le musée à la gare TGV de Lens. Ainsi, le projet Lens Centralité, opération d'aménagement et de développement urbain d'échelle d'agglomération, a été lancé sur une partie des parkings du stade Bollaert-Delelis en favorisant les déplacements en transports en commun et les modes actifs.

Permettant une gestion nouvelle des espaces plantés et des eaux de pluie, ces espaces offrent des linéaires paysagers, parcours d'accès vers le musée du Louvre-Lens. Les cavaliers miniers sont mis en valeur et leur continuité rétablie par la création de deux passerelles contemporaines dessinées par Christian de Portzamparc. Ajoutés à la réalisation de "cordons boisés" et d'un mobilier urbain conçu pour le projet, tous ces éléments créent une trame urbaine et paysagère sobre et innovante.

NOTES :

INTERTERRITORIALITÉ DES GRANDS ESPACES À SANTES

📍 Relais Nature du Parc de la Deûle (20 Chemin du Halage, 59211 Santes)

Le trajet en bus de Lens à Santes nous amènera sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille. L'occasion de parler continuités, ruptures et de l'importance de la gouvernance de ces grands espaces publics interterritoriaux.

L'arrivée sur le site du Parc de la Deûle sera l'occasion d'une courte visite du site et d'échanger sur la genèse du parc, et des thèmes comme les liens avec les territoires voisins, le partage du bien commun et la gouvernance de tels espaces.

Interventions :

➔ Pierre GENEAU, Responsable du Parc de la Deûle, Métropole Européenne de Lille

➔ Mathilde BALLENGHIEN, Chargée d'études principale Cooperations territoriales, transfrontalier, Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole



Mosaïc, Parc de la Deûle, arrimé au canal de la Deûle et l'Eurovélo 5

NOTES :

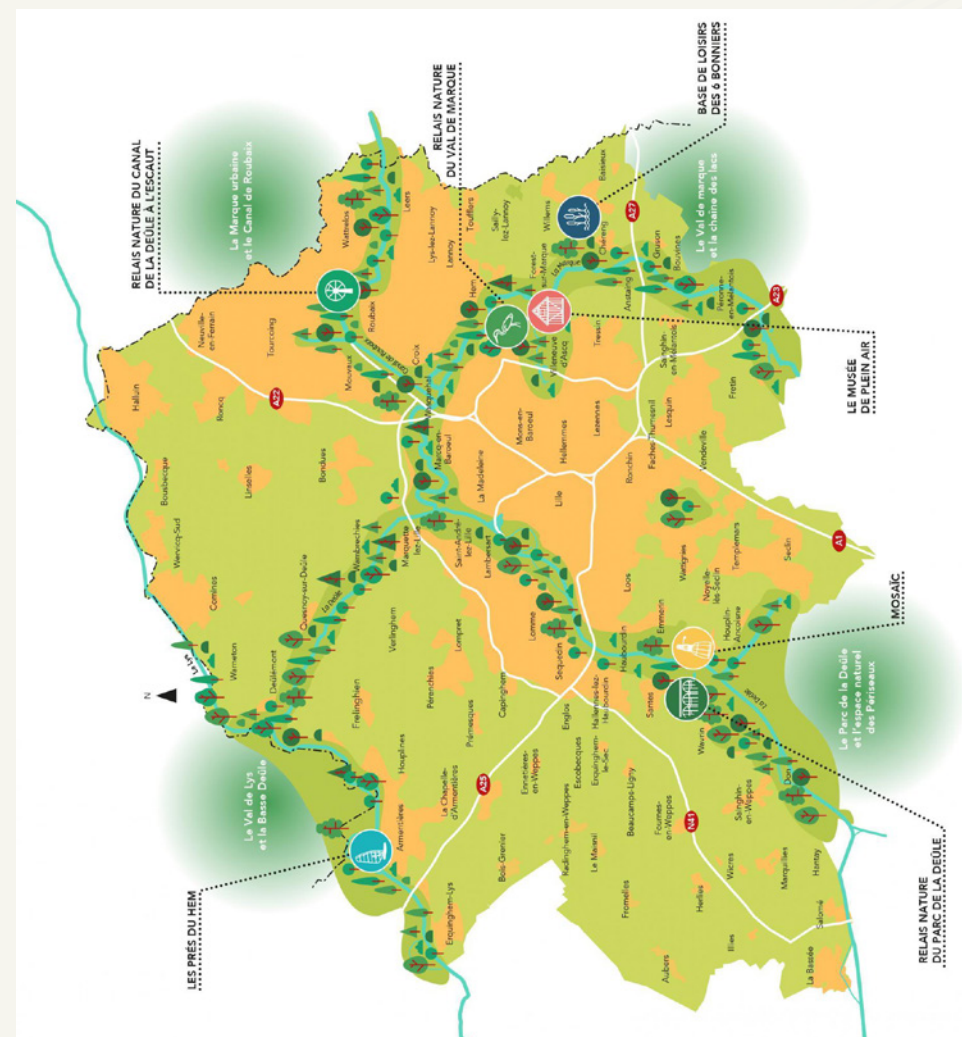
Les espaces naturels de la Métropole Européenne de Lille

Depuis 15 ans, la Métropole Européenne de Lille (MEL) poursuit une ambitieuse politique de développement des Espaces Naturels. Au sein d'une agglomération disposant historiquement de peu d'espaces verts et emminement agricole, dans une région densément peuplée dont les habitants sont très demandeurs de nature et de loisirs, la Métropole lilloise s'est dotée, depuis la prise de compétence de novembre 2001, de nouveaux espaces aménagés, d'intérêt métropolitain.

De grands sites naturels, aujourd'hui plébiscités par la population, ont ainsi été créés ou confortés :

- Le Parc de la Deûle (Grand Prix National du Paysage en 2006, Prix du Paysage du Conseil de l'Europe en 2009) ;
- Le Val de Marque et la chaîne des lacs de Villeneuve d'Ascq ;
- Les linéaires de canaux du Val de Lys, de la Basse-Deûle et de la liaison Deûle-Escaut.

Ces espaces accueillent notamment plusieurs sites de loisirs et de découverte, connus et appréciés d'un public toujours plus large. Au total, ce sont aujourd'hui 1300 hectares d'espaces naturels qui sont gérés par la Métropole Européenne de Lille. Elle y propose, tout au long de la saison, de nombreuses activités et animations de découverte de la nature et des cultures. Cette extension des sites naturels métropolitains a permis de diversifier l'offre, de diluer les usages sur les sites saturés et de maîtriser les flux. La baisse de la pression exercée par la ville sur la nature se fait au bénéfice de la qualité des espaces et des perspectives de développement de la biodiversité.



QUE RETENIR DE L'ATELIER ?

Ancienne blanchisserie devenue ferme, le Relais Nature du Parc de la Deûle nous accueillera pour notre dernière étape.

Les participants se réuniront dans la salle du Hangar pour une séance de travail avec pour objectifs :

- Revenir sur l'approche des espaces publics interterritoriaux via l'approche sensible : Comment peut-on appréhender ces grands / très grands espaces..., quels outils utiliser ?
- S'interroger sur la gouvernance, mieux lire, s'appropriier l'espace, le partager et faire un projet en coopération ?
- Questionner l'ingénierie nécessaire et la façon dont les Agences se positionnent sur ces grands espaces publics interterritoriaux ?

Une étape de respiration et de réflexion collective avant de reprendre la route vers Saint-Omer et de clôturer la journée.



Relais Nature du Parc de la Deûle - Source : Gaëtan Dalle - MEL - 2022

NOTES :

EXPLORER LES CHANGEMENTS ATELIER N°1

ESPACES PUBLICS INTERTERRITORIAUX : OÙ SE CACHENT-ILS ?

POUR ALLER PLUS LOIN

- **Design et urbanisme - Nouveaux modes pour analyser, concevoir et faire la ville : No. 2 Metropolitan design** - Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, 2020
Disponible sur le site de l'ADULM : <https://www.adu-lille-metropole.org/>
 - **Cahier de l'atelier "Imaginer la Deûle partagée"** - Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, 2022
Disponible sur le site de l'ADULM : <https://www.adu-lille-metropole.org/>
 - **Les cahiers de « Atelier Deûle urbaine Sud »** - Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, 2023
Disponible sur le site de l'ADULM : <https://www.adu-lille-metropole.org/>
 - **La Chaîne des parcs** : nouveau Schéma stratégique, mars 2019 : <https://po-metropolitainartois.fr/telechargement/>
 - **Le Parc de la Deûle** - Les espaces naturels de la Métropole Européenne de Lille : <https://enm.lillemetropole.fr/>
 - **Le parc bleu de l'eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai** : <https://www.espace-bleu.eu/>
- **La bibliographie réalisée dans le cadre de la 45^{ème} Rencontre des agences d'urbanisme sur le thème "Espace(s) public(s) en débat(s)"** : <https://fnau45.aud-stomer.fr/fr/programme/les-ateliers>